AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-69 918703

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 103
Supplément N° 1

15 AVRIL 1969

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Le nombre des périthèces arrivant à maturité continue à croître. Les arbres fruitiers sont actuellement à un stade où les surfaces végétatives augmentent, bien que le refroidissement ait freiné la végétation. L'efficacité du traitement appliqué la semaine dernière a été en partie diminuée par les pluies récentes. Un nouveau traitement est donc à prévoir pour la fin de la semaine.

INFORMATIONS

- PUCERONS - ACARIENS - CHENILLES : Formation de colonies de Puceron vert sur pommier et poirier. Eclosions importantes de Bryobe, sorties notables des femelles de l'Araignée jaune (T. urticae) et de la Tétranyque de l'aubépine (A. viennensis) en situations bien exposées; début d'éclosion de l'Araignée rouge (P. ulmi). Premiers dégâts de Phytopte du poirier. Sorties très importantes de chenilles du Bombyx neustrien. Dégâts de tordeuses et de chenilles défoliatrices.
Pour les acariens, un traitement ne se justifie actuellement que sur Bryobe, Araignée jaune et Tétranyque de l'aubépine; utiliser de préférence un produit de contact. Contre les chenilles, employer l'Arséniate de plomb à 80 g. d'arsenic par hl. ou le D.D.T. à 100 g. de matière active par hl.
- HOPLOCAMPES du POIRIER et du PRUNIER : Dans les vergers attaqués par ces insectes, prévoir un traitement au début de la chute des pétales (stade G) sur poirier, aux 3/4 de la chute des pétales sur prunier, avec un produit à base de : H.C.H. (100 g.), Lindane (12 g.), Roténone (20 g.) + mouillant, Parathion éthyl (20 g.), de m.a. par hl.
- OIDIUM du POMMIER : Premières manifestations de la maladie sur jeunes bourgeons.
- MONILIA du CERISIER et du PRUNIER : Envisager une nouvelle pulvérisation à la chute des pétales.

PETITS FRUITS

- DESSECHEMENT des JEUNES POUSSES du FRAMBOISIER : Appliquer un traitement avec Thirame (200 g.) , ou Mancozèbe (160 g.) de m.a. hl.
- POURRITURE GRISE (Botrytis) sur fraisier : Les traitements doivent débuter dès le début de la floraison et se poursuivre jusqu'au début du rougissement des premiers fruits. Utiliser : Dichlofluanide (1 kg.), Captane, Phaltane, Captafol (2 kg.) Thirame (3 kg.) de matière active/hectare.

CULTURES LEGUMIERES

- MOUCHE DE L'ASPERGE : Dans les jeunes cultures non encore en production, appliquer un traitement sur les pousses dès leur sortie du sol.

P201

- MOUCHE DU CHOU : Le vol se poursuit. En dehors du traitement du sol, de l'enrobage des graines et du trempage des plants, susceptibles d'assurer une certaine protection, la meilleure technique de lutte est :
  - l'arrosage des jeunes plants en pépinière avec une bouillie à base de Carbophénothion (60 g.), Diazinon (80 g.), Diéthion (60 g.), Trichloronate (25 g.) de m.a. à l'are;
  - l'arrosage après plantation à raison de 100 cc par pied avec une bouillie à base de Diazinon (30 g.), Diéthion (30 g.), Bromophos (50 g.) de m.a. à l'hectolitre.
- SITONE DU POIS : Premiers dégâts.

GRANDES CULTURES

- ENNEMIS DU COLZA D'HIVER : La population de Méligèthes a fortement augmenté à partir du 5 avril. Le colza est toujours au stade sensible. Dans les cultures non encore traitées, les dégâts risquent d'être graves, d'autant plus que l'abaissement récent de la température a freiné l'évolution de la végétation.
Le Charançon des siliques est apparu dans la plupart des secteurs. Dans certaines cultures, (notamment sud de Seine-et-Marne et sud de l'Eure) les concentrations d'adultes sont notables en bordure de champ. Profiter éventuellement du traitement contre les Méligèthes pour intervenir contre ce ravageur, les doses de matière active doivent alors être augmentées (voir liste des produits).
Un traitement spécial contre le Charançon des siliques ne s'impose pas actuellement, les femelles n'étant pas encore aptes à pondre.
Contre les Méligèthes tout traitement est inutile à partir du début de la floraison.

DELAIS D'AUTORISATION DES PRODUITS DE TRAITEMENTS (suite)

- UTILISATION DES ARSENIATES :

L'arséniate de plomb est autorisé sur les cultures suivantes :

- VIGNES : jusqu'au début de la véraison.
- POMMIERS, POIRIERS, COGNASSIERS : jusqu'à deux mois au moins avant la récolte.
- PRUNIERS, PECHERS, AMANDIERS : jusqu'à cinq semaines après la floraison.
- CERISIERS, ABRICOTIERS : jusqu'à la fin de la floraison.
- ARBRES et ARBUSTES de PEPINIERE : à toutes époques, à la condition qu'ils ne portent aucun fruit destiné à être consommé.
- POMMES DE TERRE : jusqu'à une semaine avant l'arrachage.

L'arséniate de chaux n'est autorisé que pour lutter contre le Doryphore, dans les mêmes conditions que l'arséniate de plomb.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 103 du 3 avril 1969.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L.Bouyx
47, Avenue Paul Doumer 93 - Montreuil-sous-Bois.